



MÉCANISME DE MESURE DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT ET DES DISTANCES PARCOURUES

Conçu dans le cadre de la démarche gouvernementale de développement durable, ce document a pour but d'accompagner les ministères et organismes gouvernementaux (MO) dans la mise en œuvre de pratiques concrètes en matière de gestion environnementale. Toute organisation qui désire adopter de telles pratiques peut également s'en inspirer et l'utiliser comme guide de référence.

TRANSPORT – COLLIGER LES DONNÉES : UNE ÉTAPE INCONTOURNABLE

Le gouvernement du Québec entend donner l'exemple en matière d'efficacité énergétique dans les transports. Dans le [Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques \(PACC\)](#), le gouvernement se donne notamment comme objectif de **réduire de 9 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) des véhicules légers du parc institutionnel d'ici 2020**, et ce, par rapport à l'année financière 2009-2010. Cet objectif de réduction est fixé en tenant compte de l'accroissement des activités et du renouvellement des véhicules.



La collecte de données est essentielle pour connaître la consommation de carburant qui sert au transport des employés dans l'exercice de leurs fonctions. Elle permet à une organisation de disposer de renseignements plus structurés pour évaluer sa consommation de carburant, de se fixer ses objectifs de réduction de consommation et de poser les gestes pertinents pour les atteindre.

Les types de déplacements à comptabiliser incluent les déplacements sur route, hors route, à bicyclette, à pied, en covoiturage, en autobus urbain, en métro, en train de banlieue, en autobus interurbain et en train. Des données complémentaires sur les déplacements évités grâce à la vidéoconférence¹ ou à d'autres mesures permettent aussi d'évaluer de façon plus globale les mécanismes en œuvre pour la réduction de la consommation de carburant.

OUTILS ET MÉCANISMES DE MESURE

Outil proposé par le ministère des Ressources naturelles (MRN)

Le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE) du MRN met les deux outils suivants à la disposition des MO :

1. Un chiffrier permettant la compilation de l'ensemble des données énergétiques liées aux déplacements. Le [Système de suivi de la consommation de carburant](#) permet de suivre l'évolution de la consommation de carburant et les habitudes de déplacements des employés à partir des données suivantes :
 - Les dépenses annuelles en carburant pour chaque type de carburant;
 - La quantité de carburant consommée annuellement pour chaque type de véhicule (sur route et hors route);

¹ Assurez-vous de vérifier que l'usage de la vidéoconférence ou que les autres mesures remplacent bel et bien un déplacement.

- La distance parcourue annuellement pour chaque type de déplacement (actif, sur route, sur rails, hors route et aérien);
- Les déplacements évités grâce à l'usage de la téléconférence ou à d'autres mesures;
- Le nombre de véhicules de l'organisation.

Plusieurs valeurs sont calculées automatiquement par l'outil, notamment les émissions de GES, les taux de consommation de carburant (en litres/100 kilomètres) et la variation de la consommation de carburant par rapport à une année de référence;

2. Des astuces pour l'acquisition de données sur le transport dans votre organisation. Vous les trouverez au chapitre 1 du [Guide de sensibilisation à la réduction de la consommation de carburant et des émissions de gaz à effet de serre en transport](#).

📄 Outil proposé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)

Le fichier Excel « [Gestion du parc automobile](#) » permet de calculer le taux global de consommation de carburant (en litres/100 kilomètres) des véhicules d'un parc automobile (en propriété ou en location à long terme). Ce tableau permet de colliger des données sur les distances parcourues et sur la consommation de carburant par chaque véhicule. Une réduction de 10 % du taux de consommation de carburant équivaut à une réduction du taux d'émission de GES du même ordre, soit de 10 %.

EN UN CLIN D'OEIL

Mesures à considérer pour mesurer la consommation de carburant et les distances parcourues :

Désigner une personne ou une unité responsable de la compilation annuelle

Prévoir la collecte du nombre de litres consommés (achetés) et du kilométrage parcouru par véhicule.

Demander à chaque unité ou personne utilisant la flotte de véhicules de transmettre périodiquement ses données de consommation à la personne responsable

Envisager la possibilité d'utiliser le mécanisme de mesure pour d'autres modes de transport

Transport en commun, location quotidienne de véhicules, véhicules personnels utilisés à des fins professionnelles, transport actif, déplacements évités grâce à la vidéoconférence, etc.

Prévoir la comptabilisation distincte de chacun des types de véhicules (en propriété, en location à long terme, etc.)

Conception et coordination :



Bureau de coordination du développement durable du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)

Collaborateur :

Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE) du ministère des Ressources naturelles (MRN)

Dernière mise à jour Web : septembre 2013